

Compte rendu de la 3^e réunion du groupe de travail du Cnis
Impact de la mise en œuvre de la loi Plein emploi sur la statistique mensuelle du marché du travail

20 mars 2024

Président : Eric HEYER, *Observatoire français des conjonctures économiques*

Rapporteurs : Sophie OZIL, *Dares* et Nicola VANNI, *Pôle emploi*

Ordre du jour :

1. Catégories administratives et catégories statistiques - Tour de table, à la suite des présentations faites par la DGEFP et France Travail le 7 février
2. Les profils des bénéficiaires du RSA - Pierre-Yves Cabannes, Drees
3. Point d'information sur la suppression de l'ASS - Christophe Maindron, France Travail

Etaient représentés :

Dares, Drees, France Travail, Unedic, DGEFP, SNC, CGT, CFDT, U2P, Medef, PSE, OFCE, Cnis.

Cette troisième réunion a été introduite par une présentation France Travail / Dares sur les options pour traiter en catégories statistiques les nouvelles catégories administratives. Cette présentation s'est poursuivie par une discussion autour des avantages et inconvénients des différentes options et de l'option privilégiée par les différents membres du groupe de travail. La réunion s'est terminée avec deux présentations : une de la Drees sur les caractéristiques des bénéficiaires du RSA aujourd'hui et une de France Travail sur les conséquences de la suppression envisagée de l'ASS sur les statistiques de DEFM.

1. Options pour le traitement des nouvelles catégories administratives

Nicolas Vanni, France Travail

Aujourd'hui, les personnes inscrites en catégories administratives 1 à 8 sont classées en cinq catégories statistiques (A, B, C, D, E). Les demandeurs d'emploi en catégories A, B et C sont tenus de rechercher un emploi, tandis que ceux inscrits en catégories D et E n'y sont pas tenus. La catégorisation en A, B ou C se fait en fonction du nombre d'heures travaillées dans le mois (0 heure, de 1 à 78 heures, plus de 78 heures).

A partir du 1^{er} janvier 2025, avec l'inscription automatique des nouveaux publics, deux nouvelles catégories administratives apparaîtront (9 et 10). La question de leur classement dans les catégories statistiques se pose.

Pour les demandeurs d'emploi en catégorie d'attente 9 (stock et flux de bénéficiaires du RSA), trois options ont été présentés et discutés.

2. Présentation des caractéristiques des bénéficiaires du RSA

Pierre-Yves Cabannes, Drees

La DREES comptait 1,85 million de foyers bénéficiaires du RSA (3,8 millions de personnes avec personnes à charge et conjoints) en décembre 2023, avec une tendance à la baisse. Ont également été présentés les caractéristiques et les profils des foyers allocataires, ainsi que les droits et devoirs des bénéficiaires du RSA. Depuis 1990, le RSA a augmenté de 9 % en pouvoir d'achat.

Caractéristiques des foyers allocataires : surreprésentation de personnes seules sans enfant (80%+), familles monoparentales. Avant 25 ans = situation particulière avec enfant (rare), et sous-représentation des plus de 60 ans (du fait du minimum vieillesse).

Niveau de vie : ¼ des bénéficiaires du RSA ont leur propre logement (locataires), 20 % sont hébergés par un proche et 6 % sont sans domicile fixe. Egalement, a été abordée la question de l'état de santé dégradé (handicap, santé déclarative mentale et physique, niveau de vie).

3. Présentation du dispositif ASS et de l'impact d'une éventuelle suppression en flux

Christophe Maindron, France Travail

Présentation dans les grandes lignes de l'Allocation de solidarité spécifique (conditions d'obtention, plafond de ressources, versement).

Cette allocation concerne en octobre 2023 260 000 bénéficiaires pour une dépense annuelle de 1,7 Md€ en 2023. Le volume d'allocataires et le niveau de la dépense est en baisse continue depuis 2015.

Une suppression de l'ASS en flux (pas de nouvel allocataire, clause du grand-père) aurait comme impact une baisse très progressive du stock de bénéficiaires : un an après l'entrée en vigueur de la mesure, le stock serait réduit de moins d'un tiers, et quatre ans après d'environ 2/3.

Prochaine réunion du GT : le 5 avril 2024 à 9h30 en visio-conférence
